



# Spectacle vivant : intermittence, droits d'auteur, contrats

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

## Profils des stagiaires

- Tout professionnel ou porteur de projet dans l'art ou la culture

## Prérequis

- Pas de pré-requis

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les spécificités du régime de l'intermittence du spectacle et ses dernières évolutions
- Appréhender les termes juridiques et le vocabulaire des contrats
- Améliorer son positionnement dans la négociation contractuelle
- Anticiper les risques et les aléas contractuels
- Comprendre le fonctionnement et le champ d'application des droits d'auteurs dans les secteurs des arts visuels et du spectacle vivant

## Contenu de la formation

- Présentation du régime spécifique d'indemnisation chômage : conditions, modalités d'ouverture de droit et d'indemnisation, activités professionnelles concernées, modalités de déclaration selon les types d'employeurs ( entreprise artistique, GUSO ...)
- Les droits connexes : protection sociale, formation professionnelle, congés payés, médecine du travail, le FNAS-fonds national d'activités sociales ...
- De la négociation à la conclusion des contrats : les fondamentaux
- Les différents contrats du spectacle vivant ( engagement direct, cession de droits d'exploitation, co-réalisation, co-production, résidence, contrat de mandat, contrat de tournée ou mémo-book ...)
- La responsabilité contractuelle, les modalités de ruptures, les cas d'annulation, les assurances ...)
- Les contentieux des contrats du spectacle vivant et les modes alternatifs de règlement des litiges
- Les fondements théoriques et juridique du droit d'auteur en France
- Les différents types d'œuvres ( individuelle, de collaboration, collective ... )
- Droit moral / Droit patrimonial
- Les démarches de dépôt d'une oeuvre
- Les rôles et missions des sociétés de gestion ( sacd, sacem, saif ... )
- Les clauses de contrats ( commande, cession de droits ...)

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

- Nicolas JAUMAIN, Consultant, référent musique, référent insertion socioprofessionnelle, ÉCOPIA
- Arnaud LANTOINE, Consultant stratégie ingénierie et dynamique collective, ÉCOPIA
- Sophie MONGIS, Avocat au Barreau de Tours

### Référent pédagogique

- Nicolas JAUMAIN, ÉCOPIA

### Moyens pédagogiques et techniques

- Quiz en salle
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.

#### TOURS

70 rue des tanneurs 37000 Tours  
Tél. 09 51 95 91 30

#### BLOIS

8 quai Saint-Jean 41000 Blois  
Tél. 09 51 95 91 30

contact@ecopia.fr - [www.ecopia.fr](http://www.ecopia.fr)  
SIRET : 452 493 661 00014 - APE : 9499 Z  
Organisme déclaré sous le N°24410077041

**ÉCOPIA**  
Études, Conseil et Organisation  
de Projets et d'Initiatives Artistiques



- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

### **Indice de satisfaction des stagiaires**

9.6 / 10

#### **TOURS**

9 place Rouget de Lisle 37000 Tours  
Tél. 09 51 95 91 30

#### **BLOIS**

8 quai Saint-Jean 41000 Blois  
Tél. 02 54 78 75 28

contact@ecopia.fr - www.ecopia.fr  
SIRET : 452 493 661 00014 - APE : 9499 Z  
Organisme déclaré sous le N°24430077041

